

NOTE DE SERVICE N° 6
Année scolaire 2015 - 2016

Sommaire :

1. Programmes de cycle 3 et liaison avec le collège.
2. Expérimentation sur le nombre avec la méthode des Numéras.
3. Parcours sciences en école maternelle.
4. Forum sciences du 25 mai 2016.
5. Passage de cycle et maintien en école maternelle.
6. Appels d'urgence.
7. Divers.
8. Agenda.

1. Programmes de cycle 3 et liaison avec le collège.

A la suite de la **présentation générale des programmes 2015 de cycle 3** qui a eu lieu mardi 22 mars, vous pouvez retrouver le diaporama et les vidéos afférentes sur le site de circonscription sous :
<http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article217>

Deux autres temps sont prévus sur les nouveaux programmes de cycle 3 en liaison avec le collège :

1. **Des ateliers inter degrés disciplinaires** qui auront lieu **jeudi 21 avril 2016 à 17h** au collège de Fortschwihr (2h) pour élaborer les repères de progressivité au sein du cycle 3 :
 - Un atelier par discipline : français, mathématiques, langue vivante, histoire-géographie-EMC, enseignements artistiques, EPS, sciences et technologie.
 - Tous les enseignants de cycle 3 se répartissent sur l'ensemble des disciplines et travaillent de concert avec les professeurs de collège. Les enseignants d'une même école ne s'inscrivent pas dans le même atelier.
 - Deux formateurs, un du premier degré, un du second degré, se partagent l'animation de chaque atelier.
 - Préalables : avoir visionné le diaporama sur le site d'Andolsheim et lu les nouveaux programmes de cycle 3 pour la partie qui concerne l'atelier dans lequel on est inscrit.

Concernant les écoles du secteur du collège Berlioz, Monsieur Riber Daniel, IEN à Colmar m'informe que la stratégie d'appropriation des programmes de cycle 3 n'a pas encore été définie. En conséquence, les enseignants de cycle 3 de ce secteur de collège sont priés de se joindre aux ateliers décrits ci-dessus ; la réflexion portant sur les mêmes programmes. Les enseignants qui ne se seraient pas encore inscrits pourront le faire en arrivant un peu avant 17h.

Monsieur Riber précise également que le stage inter degrés a été annulé en raison de l'indisponibilité des enseignants-remplaçants.

2. Mise en commun des ateliers aux conseils écoles-collèges du mois de juin.

Un retour sur ateliers sera fait aux réunions des conseils écoles-collèges. Tous les enseignants disposeront des repères de progressivité construits dans tous les ateliers.

- CEC Fortschwihr le **20 juin à 17h15.**
- CEC Volgelsheim le **21 juin à 17h15.**
- CEC Fessenheim le **27 juin à 17h15.**

➤ Evaluation de fin de CM2 :

Comme l'an passé, et pour la dernière année avant le changement de programmes, une évaluation de fin de CM2, élaborée par une équipe d'enseignants de CM2 et de professeurs de 6ème du collège de Fortschwihr à partir des compétences essentielles en français et en mathématiques, vous est proposée. Elle est également disponible à toutes les classes de CM2 de la circonscription qui souhaiteraient avoir un outil finalisé pour évaluer les compétences du palier 2 du socle commun.

Si votre école est intéressée, il suffit de transmettre au secrétariat de l'inspection le nombre de livrets élèves souhaité avant le 22 avril 2016. Il n'y a aucune obligation à faire passer cette évaluation.

➤ Documents de transmission lors des CEC du mois de juin :

Comme convenu avec les collèges, vous trouverez ci-dessous les documents à transmettre lors des réunions écoles-collège :

- les résultats des évaluations de fin de CM2 ;
- la fiche de synthèse du livret personnel de compétences intitulé « Attestation de maîtrise des connaissances et compétences du socle commun au palier 2 » pour les élèves l'ayant validé ;
- le LPC simplifié faisant apparaître les compétences validées ou non, pour les élèves n'ayant pas validé le Palier 2 et/ou faisant l'objet d'un PPRE passerelle ;
- les PPRE passerelle.

Il n'est pas utile de transmettre le dossier de l'élève au collège.

D'autre part, lorsque vous recevrez la visite du ou de la principal(e) de collège ou de son adjointe au 3ème trimestre, vous pouvez préparer les renseignements suivants :

- bilingue ou non (je rappelle que le cursus bilingue ouvre également au collège de Fortschwihr) ;
- football ou non ;
- comportement ;
- PAI / PAP ;
- informations diverses (suivi, problèmes familiaux, élèves à mettre ensemble ou à séparer...).

Je remercie les directeurs (directrices) et les enseignants(tes) de CM2 pour leur engagement dans la continuité du parcours de leur élève.

2. Expérimentation sur le nombre avec la méthode des Numéras

*Ce message s'adresse à tous les enseignants de GS, CP et CE1 qui souhaiteraient s'inscrire dans une expérimentation sur le nombre : **La fabuleuse histoire des NuméRas ou comment enseigner autrement les mathématiques en cycle 2 dans le cadre des programmes de 2015.***

Les nouveaux programmes inscrivent en cycle 2 l'enseignement des mathématiques (surtout de la numération) dans la continuité des programmes déjà en vigueur en GS. Ces programmes modifient de manière radicale l'enseignement des mathématiques au cycle 2.

En cette fin d'année scolaire certains d'entre vous auront peut-être à faire un choix de nouveaux manuels ou fichiers, ou tenteront de se débrouiller seuls pour mettre en œuvre ces nouveaux programmes. L'analyse de quelques ouvrages déjà reçus en spécimens permet d'affirmer que ceux-ci ne sont tout à fait conformes aux nouveaux programmes.

Nous proposons à celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent de s'inscrire à une réunion d'information/formation de 2 heures (lundi le 25 avril 2016 de 16h30 à 18h30) qui vous permettra de découvrir un dispositif élaboré par Annie Camenisch (professeur de français à l'ESPE), Claudine Walgenwitz (PEMF) et Serge Petit (professeur de mathématiques à l'ESPE) pour l'enseignement des mathématiques en GS et en cycle 2. Ce dispositif a été classé « innovant » par le CNESCO et il est en totale conformité avec les nouveaux programmes.

Cette information/formation sera animée par les trois auteurs cités ci-dessus et vous permettra d'effectuer ensuite vos choix en toute connaissance de cause entre les différentes solutions proposées. Le dispositif élaboré par ces trois auteurs est remis gracieusement à tout enseignant qui souhaitera le mettre en œuvre dans sa classe et un accompagnement des enseignants désirant s'inscrire dans cette méthode sera assuré par les auteurs tout au long de l'année prochaine.

Vous trouverez en pièce jointe un document au format Word (sondage auquel je vous demande de répondre pour le lundi 18 avril afin que nous puissions trouver une salle adaptée au nombre de personnes souhaitant assister à ce moment d'information/formation).

GENERALITES SUR LA METHODE

Les mathématiques s'étant construites au cours du temps en réponse à des problèmes dans la communauté humaine, de manière analogue, cette méthode consiste à faire vivre l'apprentissage des mathématiques à travers une histoire où elles apparaissent en réponse à des problèmes dans une communauté fictive, communauté à laquelle les élèves s'associent avec enthousiasme.

Cette approche ne suffirait pas si elle n'était accompagnée de très nombreux exercices, adaptables par les enseignants, permettant aux élèves de « faire leurs gammes » et d'acquérir par les exercices des habiletés en calcul et en résolution de problèmes.

L'apprentissage des mathématiques étant intimement lié à celui de la langue, cette méthode propose, au fil des chapitres, des activités visant à la compréhension des textes lus, des activités de lecture, des activités d'écriture et la récolte de mots ou de phrases qui permettent, en décroché, des structurations sur les points essentiels de la langue à enseigner au même niveau.

Outre le registre de la langue naturelle, les mathématiques nécessitent l'utilisation et la maîtrise de plusieurs outils de représentation. Une attention toute particulière est donc accordée à la langue française, principal vecteur, mais aussi à d'autres registres de représentation et à leurs articulations.

Le sens de tous les symboles utilisés apparaît d'abord aux élèves dans le registre de la langue naturelle, ce sens est ensuite traduit par son écriture conventionnelle (=, +, -, etc.). Tous les concepts mathématiques de base pouvant être construits par les élèves le sont au fil de l'histoire.

Une lecture quasi quotidienne de l'histoire, suivie d'un travail de compréhension du texte, est le déclenchement des activités mathématiques. Les différents problèmes de mathématiques sont proposés aux élèves sous la forme de missions dictées par les NuméRas, personnages familiers des élèves, habitant sur la planète Gée. Le laboratoire de cette planète, auquel sont attachés deux personnages principaux (ChercheRa aussi appelé CRNS pour ChercheRa Notre Savant, et RaMots) est l'élément moteur de la progression des apprentissages tant en mathématiques qu'en langue, entraînant les élèves dans des processus de recherches.

Les mathématiques, tout comme la langue française, permettent des ouvertures sur le monde. Des prolongements sont donc suggérés en fin de chaque unité vers des approfondissements disciplinaires, littéraires ou de découverte du monde.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Donner du sens aux apprentissages mathématiques.

Intégrer cet enseignement dans une démarche pluridisciplinaire, permettant l'ouverture vers des travaux en maîtrise de la langue et en découverte du monde.

Rendre les élèves performants en calculs.

Ouvrir l'appétence des élèves aux mathématiques et aux démarches scientifiques. Plus généralement, développer l'esprit scientifique des élèves et leur donner le goût des activités de recherche.

Développer le goût pour l'imaginaire et la lecture.

LES AUTEURS

Le dispositif pédagogique accompagnant cette histoire a été élaborée conjointement par l'auteur de l'histoire, Serge Petit, Annie Camenisch, Maître de conférence en Sciences du Langage exerçant à l'ESPE de l'Académie de Strasbourg, pour les indispensables travaux sur la langue et les illustrations, et Claudine Walgenwitz, PEMF, spécialiste du CP, pour ce qui concerne la mise en place en classe des nombreuses séances.

3. Parcours sciences en école maternelle

Comme convenu lors du premier temps du parcours de formation en sciences à l'école maternelle, les prochaines animations fin avril et début mai serviront à échanger sur les essais de mise en place de "coins sciences". Il s'agira de mutualiser les pratiques et les productions afin de permettre à tous les enseignants d'avoir un panel d'ateliers à mettre en œuvre dans leur classe.

Un vidéoprojecteur sera mis à votre disposition afin de faciliter la présentation de vos installations (les versions numérisées étant plus facile à compiler), mais la possibilité vous est également donnée d'apporter vos malles, cahiers ou affichages témoignant du déroulement de la séquence. Ce même travail pourra bien sûr être représenté lors du forum (même s'il ne couvre pas la thématique de l'air).

Afin de prévoir le déroulement de cette mise en commun, les formateurs ont besoin de connaître la thématique de votre travail. Pour ce faire, je vous prie de renvoyer un mail à Michèle Schillinger ou à Didier Bignossi précisant la nature de votre présentation. Il est important que toutes les équipes d'enseignants travaillant en école maternelle s'engagent dans cette mutualisation des "coins sciences" ; la diversité des expériences créant la richesse pédagogique.

Je vous remercie pour votre engagement au service de l'intérêt des enfants.

4. Forum Sciences du 25 mai 2016

Pour des questions matérielles et pour organiser les échanges lors du forum « Vivre la Science pour Explorer le Monde » le 25 mai prochain, nous avons besoin de recenser les pratiques que chaque école va présenter. Seule une dizaine de réponses sont parvenues à ce jour au secrétariat de l'inspection alors que nous sommes dans l'urgence pour réserver le matériel (grilles, vidéoprojecteur, ...). Je remercie chaque directeur et directrice d'école de bien vouloir renvoyer à l'inspection d'Andolsheim **dans les meilleurs délais** le tableau de recensement des pratiques et du matériel nécessaire.

5. Passage de cycles et maintien en école maternelle

(Cf. circulaire départementale du 29/02/2016)

Conformément à la circulaire départementale « Passage de cycles » du 29 février 2016 qui précise les modalités de progression des élèves au sein des cycles, j'attire votre attention sur le cas des élèves qui présentent une période importante de rupture des apprentissages scolaires et qui font l'objet d'un PPRE. Si malgré toutes les mesures prises pour assurer la continuité des apprentissages, le passage de classe ne peut pas être envisagé, le conseil des maîtres peut proposer un redoublement après une phase de dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève.

La décision est prise après avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de circonscription.

En conséquence, vous voudrez bien agir selon le mode suivant :

☐ En cas de redoublement en école élémentaire : si, toutefois, l'équipe pédagogique persiste dans sa proposition de maintien dans le cycle, je vous prie de suivre les modalités de la circulaire et le cheminement proposé par l'annexe F. Toute demande non argumentée sera rejetée.

☐ En cas de maintien en école maternelle : l'enfant peut, dans des situations exceptionnelles, être maintenu à l'école maternelle s'il est en situation de handicap, connu de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA) ou s'il souffre d'un trouble de santé et bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). Comme tous les ans, une commission composée des psychologues scolaires et de l'enseignante-référente se tiendra sous ma direction pour examiner chaque cas qui viendrait à se présenter. Cette réunion se tenant jeudi 26 mai 2016, vous voudrez bien me faire remonter les dossiers complets de ces enfants nécessitant un maintien en école maternelle pour vendredi 20 mai 2016. A l'issue de la réunion de cette instance, les parents d'élèves et les équipes pédagogiques seront informés de la décision. Afin que la commission puisse décider en toute connaissance de cause, je vous prie de me faire parvenir les pièces suivantes :

- un CR du conseil des maîtres portant un avis argumenté sur la demande de maintien en GS ;
- une copie du PPS ou du PAI ou un document indiquant qu'une procédure de reconnaissance du handicap ou d'élaboration d'un PAI est en cours ;
- l'accord des parents d'élèves au moyen de l'annexe G «Fiche individuelle de liaison école-famille» (voir en annexe) ;
- des traces d'activités scolaires permettant de se faire une idée des acquis de l'élève.

6. Appels d'urgence

Il n'est pas toujours simple de savoir quel service d'urgence appeler quand un accident suffisamment grave arrive à un élève. Monsieur Stéphane Iltis, Conseiller de prévention départemental, Santé et sécurité au travail à la DSDEN du Haut-Rhin apporte la réponse suivante :

« De manière générale, on appelle le 15 pour un problème d'ordre médical ou de secours à personne, le 18 pour les autres opérations de secours. L'enregistrement des appels est fait aussi bien lors d'un appel au SAMU qu'aux pompiers. Si l'on se trompe de numéro, l'opérateur répercutera l'appel vers le bon service.

Le SAMU est chargé de ce que l'on appelle la régulation médicale. Un permanencier assistant de régulation médicale prend l'appel. Selon les renseignements qui sont donnés par le requérant, il va envoyer les secours adaptés. Dans un lieu public, il s'agira d'une ambulance s'il n'y a pas de critère d'urgence ou des pompiers si l'urgence est avérée.

Ce permanencier peut aussi transmettre l'appel à un médecin et mettre le requérant en attente. Enfin, il peut indiquer au requérant de se rendre lui-même chez un généraliste ou en milieu hospitalier. Ainsi, lors d'accidents ou de malaises touchant des élèves, le permanencier indique parfois à l'enseignant de faire prendre en charge l'enfant par ses parents pour aller consulter.

Quoi qu'il en soit, il ne faut surtout pas hésiter à appeler les secours pour avoir un avis. Un bilan précis de la situation permettra à l'opérateur d'appréhender au mieux la situation pour donner suite. La fiche individuelle d'observation présente dans le modèle académique de PPMS peut être un support utile pour réaliser ce bilan. »

7. Divers

➤ Venue de Susie Morgenstern au Salon du Livre

Il y a trois ans, nous avons eu le bonheur d'accueillir Susie Morgenstern, célèbre et truculente auteure de littérature de jeunesse. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous aurons à nouveau la chance de la recevoir au mois de novembre prochain.

Invitée du Salon du Livre de Colmar les 25, 26 & 27 novembre 2016, elle se tient prête pour des interventions dans des écoles de notre circonscription aux dates suivantes : 28 et 29 novembre 2016.

Sur le plan financier et de l'organisation, ses interventions sont régies par la Charte des Ecrivains pour la Jeunesse et répondent à certains critères qu'il nous faut respecter :

- Pour des rencontres dans des conditions optimales, pas plus de trois rencontres par jour, une seule classe à la fois si possible, deux au maximum, soit pas plus de trois rencontres par jour (deux le matin, une l'après-midi). Il faut faire attention à conserver une cohérence entre les niveaux.
- Prévoir un lieu de rencontre où l'intervenant et les enfants se sentiront à l'aise : la classe ou la BCD restent des lieux idéals.
- La plupart des rencontres se font autour de la lecture d'extraits de l'œuvre de l'auteure invitée, il est indispensable que les élèves aient lu de ses ouvrages avant sa venue.
- Les tarifs sont les suivants :
 - Journée complète 2016 : 414 €.
 - Demi-journée 2016 : 250 €.
 - Par intervention entre 1h30 et 2h : 137 €.

Les écoles ou les classes intéressées peuvent déjà me faire connaître leur intérêt pour obtenir une intervention de Susie Morgenstern chez eux en m'envoyant un message électronique. Une réservation de plage leur sera faite en retour.

➤ Formation MGEN sur la voix

13 enseignants de notre circonscription étaient inscrits à la formation proposée par la MGEN sur la voix. En raison du nombre très important d'enseignants inscrits à l'échelle départementale, cette formation est reportée à l'année prochaine et ne sera dispensée que le 12 octobre 2016.

➤ Sorties scolaires avec nuitées et délais d'instruction du dossier

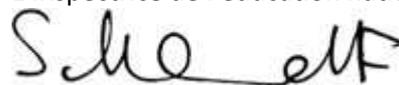
Malgré un rappel sur les retours des dossiers sorties ou voyages scolaires, certaines demandes arrivent encore hors délais à la DSDEN. Toutes les demandes ne respectant pas les délais imposés par la réglementation ne seront plus instruits.

8. Agenda

- Réunion sur les maintiens en école maternelle : **jeudi 26 mai 2016** à 14h à l'Inspection d'Andolsheim (Psychologues, enseignante-référente).

Andolsheim, le 29 mars 2016

L'Inspectrice de l'éducation nationale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Schlund', written in a cursive style.

Fabienne SCHLUND

Les notes de service sont obligatoirement émargées par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens compris ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire,...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.